

M'héberger en urgence

Vous êtes à la rue ? Votre famille, vos amis ne peuvent vous héberger.

Qui appeler ?

- Le 115
- Saint Denis - Un toit pour vivre :
2 rue Charles Gounod - Tél. 02 62 41 32 69
- Saint Paul - Soutien Santé Solidarité :
46 rue Pothier - Tél. 02 62 45 02 28

Trouver du travail, une formation

Où se renseigner ?

- L'antenne ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) du secteur.
- La Mission Locale du secteur (public de moins de 25 ans.)
Saint-Denis :
 - L'ADI (Agence Départementale d'Insertion) :
Comité des Œuvres Sociales ADI : 65 rue Félix Guyon
Tél. 02 62 94 29 29
 - La DDTEFP (Direction Départementale du Travail,
de l'emploi et de la Formation Professionnelle)
Tél. 02 62 94 07 07
 - AFDAR (Association de Formation Pour Adultes
de la Réunion) - Tél. 02 62 94 72 60

Activités de Loisirs

Renseignez vous auprès de votre Mairie ou Mairie Annexe.

Saint Denis : ARAST (Association Régionale d'Accompagnement Social Territorial) :
7 allée Bonnier - Tél. 02 62 20 09 29

Adresses utiles pour vos démarches administratives :

- La Préfecture - Tél. 02 62 94 42 35.
- Tribunal de Champ fleuri, avocat conseil gratuit tous les jours.
- Consulat de Madagascar : 24 rue Joseph l'Ouvrier
La Providence - Tél. 02 62 72 07 30

Besoin d'écoute

A L'ARPS, un rendez vous peut vous être proposé avec un professionnel formé à l'écoute et à la relation d'aide.

- Sida Info Service Tél. 0800 840 800
- Service Social d'aide à l'enfance Départementale
Tél. 02 62 29 98 28

Pour plus de renseignements, rapprochez vous de l'ARPS

L'ARPS est une association loi 1901, fondée en 1988 qui a pour activité la prévention des risques liés à la sexualité (Sida, Infections Sexuellement Transmissibles et grossesses non désirées).

L'accueil

L'ARPS dispose d'un local au 11 bis rue Saint-Jacques à Saint Denis, ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h.

L'ARPS propose un accueil personnalisé et confidentiel pour répondre à toutes vos questions sur les risques liés à la sexualité et vous orienter vers une structure adaptée à votre situation. C'est un pôle de documentation, et d'information sur les risques liés à la sexualité.

Vous pouvez y trouver gratuitement des préservatifs féminins, masculins et du gel lubrifiant ainsi que des brochures et dépliants d'informations.

ARPS & Prostitution

Rappel du cadre légal :

En France, la prostitution des majeurs n'est pas interdite. Seuls sont condamnables les faits de racolage et le proxénétisme. Les clients d'une personne prostituée ne peuvent être condamnés que si la personne prostituée est mineure. Depuis 1960, différentes réponses aux difficultés sanitaires et sociales de personnes prostituées se sont succédées, organisées par les pouvoirs publics, mais mises en œuvre par le milieu associatif.

L'ARPS accueille des prostituées dans son local. Elle leur offre des préservatifs et du gel et va à leur rencontre sur le terrain à Saint Denis tous les vendredis de 20h à 23h.



Association Réunionnaise
pour la Prévention du Sida
11 bis rue Saint-Jacques
97400 Saint-Denis
Ile de la Réunion
Tél. 02 62 21 88 77
Fax 02 62 94 12 60
Site web : arps-info.com
E-mail: arps@wanadoo.fr



**DROITS
DÉPISTAGE
SOINS
PROTECTIONS
ÉCOUTE
INFORMATION**



Association Réunionnaise
pour la Prévention du Sida
pour vous avec vous

La Kpot'

Protégez vous, protégez vos partenaires.

1 rapport sexuel = 1 Kpote. N'oubliez pas le gel lubrifiant.

Vous pouvez en trouver :

- Dans les pharmacies (2 euros les dix)
- Dans les AROF, gratuitement (Planning Familial)
- A l'ARPS, gratuitement.

La Kpot la pété : Réagissez en urgence :

1 - Pilule du lendemain

C'est une contraception d'urgence qui vous protège d'une grossesse non désirée. Elle doit être prise le plus rapidement possible au maximum dans les 72h. Vous pouvez la trouver dans les pharmacies (environ 10 €), dans les AROF, ou les PMI gratuitement.

2 - VIH

Une rupture du préservatif vous expose à une infection par le virus du sida. Vous pouvez bénéficier d'un traitement d'urgence pour bloquer le virus. Son efficacité est maximale dans les 4 heures. Après la prise de risque consulter le plus rapidement possible dans un service d'urgence.

Le Dépistage : VIH-Hépatite C

En cas de prise de risque, de doute, n'hésitez pas, faites vous dépister « Après lo ker lé soulazé ».

C'est anonyme et gratuit dans les CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit).

→ Saint-Denis

CHD De Bellepierre : Hôpital de jour du Service Immunologie
Tél. 02 62 90 55 60

Services des Actions de Santé : Place Joffre
Tél. 02 62 41 32 75

→ Saint-Benoît

Service des Actions de Santé : 1 rue Beaulieu
Tél. 02 62 50 75 10

→ Le Port

2 rue Eluard Laude
Tél. 02 62 91 78 70

→ Saint-Pierre

CHSR Service Maladies Infectieuses
Tél. 02 62 35 91 65
Service des actions de santé : 44 Rue Archambaud
Tél. 02 62 96 90 80

→ Sainte-Clotilde

Médecine Préventive Universitaire
15 av René Cassin, Le Moufia - Tél. 02 62 93 84 00

→ Le Tampon

Médecine Préventive Universitaire
117 rue du Général Ailleret Trois Mares
Tél. 02 62 57 95 62

N'oubliez pas les autres infections sexuellement transmissibles, dès la moindre alerte, consultez un professionnel et faites un dépistage.

IVG (Interruption Volontaire de Grossesse)

L'IVG est légale jusqu'à 14 semaines après le premier jour des dernières règles soit 12 semaines de grossesse. Parlez en avec votre médecin traitant.

L'IVG est possible pour les étrangers. Un suivi vous est proposé dans toutes les AROF et les PMI. L'IVG peut être faite dans le nord :

- Au CHD - Tél. 02 62 90 55 20
- A la clinique Sainte-Clotilde - Tél. 02 62 48 20 20
- A la Clinique Saint-Vincent - Tél. 02 62 40 60 80

Drogues - Alcool - Tabac

Votre consommation vous inquiète. Vous pouvez vous informer :

- A Saint-Denis : ANPAA 974 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie) : 8 Boulevard de la Trinité Les Camélias - Tél. 02 62 30 22 93
- A Saint-Paul : Réseau Oté : 316 rue Saint-Louis
Tél. 02 62 45 19 26

Me Soigner

Toute personne a droit à la santé, et aux soins sous différentes conditions. Si vous êtes affilié à la Sécurité Sociale, le complément peut être pris en charge par la mutuelle ou la CMU.

Si vous ne disposez pas d'une couverture sociale ou de titre de séjour, il existe « l'Aide Médicale d'urgence ».

Où se renseigner ?

A la CGSS (Caisse Générale de Sécurité Sociale) ou à l'entrée lors de votre hospitalisation.

- CGSS - Tél. 02 62 40 33 40

M'aider en cas d'agression

En cas d'agressions, de vol, de viol, toute personne à droit de porter plainte et de bénéficier de secours quelque soit sa nationalité et ses activités.

Qui appeler ?

- Le 15 : Le SAMU (appel gratuit d'un fixe ou d'un portable)
- Le 17 : La Police
- Le 18 : Les Pompiers
- Le 115 : (Enfance maltraitée, Violences conjugales, Personne en situation de Grande Détresse).
- Le 02 62 90 74 44 : Commissariat de police (la BAC)
- Le 112 : Appel gratuit d'un téléphone portable

M'accompagner

En cas d'agression physique, sexuelle, psychologique, toute personne victime a droit à un soutien juridique. Palais de justice - Tél. 02 62 40 23 45

Qui appeler ?

ARAJUFA (Association Réunionnaise d'Aides Juridictionnelles aux Familles)
Permanences principales

→ ARAJUFA : 5 avenue André Malraux
Champ Fleuri - 97490 Sainte Clotilde
Tél. 02 62 40 22 27

→ ARAJUFA : 28 rue Augustin Archambaud
97410 Saint-Pierre
Tél. 02 62 25 12 83

Réception du public du lundi au vendredi 8h-12h

→ Bureau d'aide aux victimes :

A Saint-Pierre ou à Saint-Denis
Tél. 02 62 40 58 33 ou 02 62 21 45 94
Saint-Pierre

Tél. 02 62 96 10 18 ou 02 62 25 12 83
du lundi au vendredi 8h-12h et de 13h30 à 16h30.

Toute personne victime a droit à un soutien psychosocial

Qui appeler ?

→ Unité de victimologie : CHD de Bellepierre
Tél. 02 62 90 57 20
→ Le service social de votre secteur

Renseignez vous auprès de votre mairie ou mairie annexe. CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de Saint-Denis : Mairie de Saint-Denis - Tél. 02 62 41 77 12